

Appel des 9 organisations de retraité-e-s

à une nouvelle mobilisation le 10 mars

Les organisations syndicales de retraité-e-s UCR-CGT, UCR-FO, UNAR-CFTC, UNIR-CFE-CGC, SFR-FSU, UNIR-Solidaires et les associations de retraité-e-s FGR-FP, LSR, Ensemble & solidaires-UNRPA se sont rencontrées le vendredi 29 janvier 2016 et ont **décidé d’appeler à une nouvelle mobilisation le 10 mars.**

**Elles ont constaté, malgré l’état d’urgence, la mobilisation dans les départements le 24 novembre**: manifestations et rassemblements lorsqu’ils étaient autorisés, transformation de manifestations prévues en rassemblements, conférences de presse ayant reçu un bon écho dans les médias, interpellations des parlementaires, audience auprès des préfets, etc.

**Elles ont pris acte des reculs sociaux sur les retraites** qui risquent de s’accroître selon quelques rapports (OCDE sur l’âge de départ, Cour des Comptes sur la réversion, COR sur la situation des retraité-e-s en France).

Elles décident d’ampli­fier la mobi­li­sa­tion commencée le 3 juin 2014

et de faire du 10 mars une nouvelle journée d’actions :

**• De demander une rencontre à M. Sapin, ministre des finances, sous forme de lettre ouverte, au sujet de la demi-part fiscale aux veuves et veufs, et de l’exoné­ra­tion de la majo­ra­tion familiale**, dont les impor­tantes consé­quences finan­cières ont incité le gouver­ne­ment à décider de ne pas faire payer les impôts locaux aux personnes n’y étant pas assu­jet­ties les années précé­dentes. Elles reven­di­quent la remise en place de cette demi-part et de l’exoné­ra­tion de la majo­ra­tion familiale.

**• De mobiliser le jeudi 10 mars sur la reven­di­ca­tion centrale du pouvoir d’achat,** en baisse à cause du retard gran­dis­sant entre la reva­lo­ri­sa­tion de l’ensemble du système des pensions et retraites par rapport au salaire moyen, de l’augmen­ta­tion de la fiscalité spéci­fique aux retraité‑e‑s, du poids gran­dis­sant des dépenses contraintes des personnes âgées, notamment en matière de santé.

**Elles reven­di­quent :**

- Une reva­lo­ri­sa­tion des pensions en fonction de l’augmen­ta­tion du salaire moyen et une pension au moins égale au SMIC reva­lo­risé, pour une pension complète.

- La défense des pensions de réver­sions et leur dépla­fon­ne­ment dans le régime général.

**• D’appeler les orga­ni­sa­tions de retraité-e-s dans les dépar­te­ments à se rencon­trer**, afin d’ampli­fier la mobi­li­sa­tion et de préparer dès main­te­nant la mobi­li­sa­tion du 10 mars, mani­fes­ta­tions, rassem­ble­ments, confé­rences de presse, etc.



Appel des 8 organisations de retraité-e-s

à une nouvelle mobilisation le 10 mars

Les organisations syndicales de retraité-e-s UCR-CGT, UCR-FO, UNAR-CFTC, UNIR-CFE-CGC, SFR-FSU, UNIR-Solidaires et les associations de retraité-e-s LSR, Ensemble & solidaires-UNRPA se sont rencontrées le vendredi 29 janvier 2016 et ont **décidé d’appeler à une nouvelle mobilisation le 10 mars.**

**Elles ont constaté, malgré l’état d’urgence, la mobilisation dans les départements le 24 novembre**: manifestations et rassemblements lorsqu’ils étaient autorisés, transformation de manifestations prévues en rassemblements, conférences de presse ayant reçu un bon écho dans les médias, interpellations des parlementaires, audience auprès des préfets, etc.

**Elles ont pris acte des reculs sociaux sur les retraites** qui risquent de s’accroître selon quelques rapports (OCDE sur l’âge de départ, Cour des Comptes sur la réversion, COR sur la situation des retraité-e-s en France).

Elles décident d’ampli­fier la mobi­li­sa­tion commencée le 3 juin 2014

et de faire du 10 mars une nouvelle journée d’actions :

**• De demander une rencontre à M. Sapin, ministre des finances, sous forme de lettre ouverte, au sujet de la demi-part fiscale aux veuves et veufs, et de l’exoné­ra­tion de la majo­ra­tion familiale**, dont les impor­tantes consé­quences finan­cières ont incité le gouver­ne­ment à décider de ne pas faire payer les impôts locaux aux personnes n’y étant pas assu­jet­ties les années précé­dentes. Elles reven­di­quent la remise en place de cette demi-part et de l’exoné­ra­tion de la majo­ra­tion familiale.

**• De mobiliser le jeudi 10 mars sur la reven­di­ca­tion centrale du pouvoir d’achat,** en baisse à cause du retard gran­dis­sant entre la reva­lo­ri­sa­tion de l’ensemble du système des pensions et retraites par rapport au salaire moyen, de l’augmen­ta­tion de la fiscalité spéci­fique aux retraité‑e‑s, du poids gran­dis­sant des dépenses contraintes des personnes âgées, notamment en matière de santé.

**Elles reven­di­quent :**

- Une reva­lo­ri­sa­tion des pensions en fonction de l’augmen­ta­tion du salaire moyen et une pension au moins égale au SMIC reva­lo­risé, pour une pension complète.

- La défense des pensions de réver­sions et leur dépla­fon­ne­ment dans le régime général.

**• D’appeler les orga­ni­sa­tions de retraité-e-s dans les dépar­te­ments à se rencon­trer**, afin d’ampli­fier la mobi­li­sa­tion et de préparer dès main­te­nant la mobi­li­sa­tion du 10 mars, mani­fes­ta­tions, rassem­ble­ments, confé­rences de presse, etc.